



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 07/07/2023

INTERDICTION D'UNE MANIFESTATION NON DÉCLARÉE

Dans le secteur République et centre ville de Lille le samedi 8 juillet 2023 à partir de 14h30

Dans le secteur du centre pénitentiaire de Lille-Loos-Sequedin le dimanche 9 juillet 2023 à partir de 15h00

Depuis-mardi 27 juin 2023, des dégradations ont été commises dans le département du Nord ainsi que des affrontements violents avec les forces de l'ordre ont eu lieu. Dans ce contexte, des publications sur les réseaux sociaux appellent à des rassemblements non-déclarés contre « les crimes de la police, contre la répression et le monde qu'elle défend ».

Considérant que l'objet de ces rassemblements a vocation à engendrer des troubles à l'ordre public et est susceptible d'inciter à des actions violentes à l'égard des forces de l'ordre, **Georges-François Leclerc, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, a décidé d'interdire ces manifestations non-déclarées dans le secteur République et dans le centre ville de Lille le samedi 8 juillet 2023 de 12h au dimanche 9 juillet 2023 8h et devant le centre pénitentiaire de Lille-Loos-Sequedin le dimanche 9 juillet 2023 à partir de 15h00.**

Toute infraction est passible de 6 mois d'emprisonnement et de 7500€ d'amende.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/
prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)